

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 27575
Numéro SIREN : 890 750 961
Nom ou dénomination : EDUCASTREAM GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2020 sous le numéro de dépôt 122145

EDUCASTREAM GROUP

47 Avenue George V

75008 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS SUR LA VALEUR DES
TITRES EDUCASTREAM**

Assemblée générale du 1er Décembre 2020

Rapport du commissaire aux apports sur l'apport des actions EDUCASTREAM à la société EDUCASTREAM GROUP

23 Novembre 2020

Mesdames, Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision unanime des associés en date du 18 Novembre 2020 relative à l'apport en nature de 2.211.624 actions ordinaires représentant 100% du capital de la société EDUCASTREAM à la société EDUCASTREAM GROUP, nous avons établi le présent rapport sur la valeur des apports prévu par l'article L 225-147 et R 225-136 du Code de commerce.

L'apport réalisé au profit de la société EDUCASTREAM GROUP et devant être effectué par les actionnaires de la société EDUCASTREAM, s'inscrit dans une démarche de réorganisation globale des participations du groupe dans la perspective de l'entrée d'un nouvel investisseur.

A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicable à cette mission. Cette doctrine professionnelle requiert la mise en œuvre de diligences destinées :

- D'une part, à apprécier la valeur des apports, s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des actions à émettre par la société bénéficiaire des apports, augmentée éventuellement de la prime d'émission ;
- Et d'autre part, à apprécier les avantages particuliers éventuels.

Notre mission prend fin avec le dépôt du rapport, il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Les diligences et conclusions vous sont exposées selon le plan suivant :

- I. Présentation de l'opération et description des apports**
- II. Diligences et appréciation de la valeur des apports**
- III. Conclusion.**

I. PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

1.1 - Contexte général

La présente opération s'inscrit dans le cadre de la restructuration du groupe EDUCASTREAM avec l'entrée d'un nouvel investisseur à travers la société EDTECH INVEST et le reclassement des titres des associés historiques de la société Educastream au sein de deux holdings, EDUCASTREAM INVEST et EDUCASTREAM MANAGEMENT.

Elle consiste plus précisément en 5 opérations : :

- Opération N°1: conversion de 100 actions ordinaires composant le capital de constitution de la société EDUCASTREAM GROUP en 1 action de préférence de catégorie C attribuée à la société EDTECH INVEST.
- Opération N°2: augmentation de capital de la société EDUCASTREAM GROUP de 287.482 € par l'émission 287.482 actions de préférence de catégorie B d'une valeur nominale de 1 € moyennant un prix d'émission par action égal à 1,04 € soit un montant global de 298.981,28 € souscrit par la société EDTECH INVEST.
- Opération N°3: apport en nature de 2.211.624 actions ordinaires représentant 100% du capital de la société EDUCASTREAM à la société EDUCASTREAM GROUP engendrant une augmentation de capital maximum de 25.932.736,31 € correspondant à l'émission de :
 - 12.378.344 actions de préférence ADP A de la société EDUCASTREAM GROUP d'une valeur nominale de 1 € au profit des actionnaires de EDUCASTREAM.
 - 2.521.748 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 € au profit des actionnaires de EDUCASTREAM.
 - 981.752 actions de préférence ADP B de la société EDUCASTREAM GROUP d'une valeur nominale de 1 € moyennant un prix d'émission par action égal à un 1,04 € soit une augmentation de capital de 981.752 € assortie d'une prime de 39 270,08 €, au profit des actionnaires de EDUCASTREAM.
 - 10.011.598 obligations avec un taux d'intérêt de 10 %, au profit de la société EDTECH INVEST en rémunération de l'apport en nature de 949.985 actions de la société EDUCASTREAM.
- Opération N°4: apport un apport en nature de 1.269.232 actions de préférence de catégories B représentant 4,8% de la société EDUCASTREAM GROUP à la société EDUCASTREAM MANAGEMENT d'une valeur de 1,04 € engendrant une augmentation de capital de 1.320.000 €.
- Opération N°5: apport en nature de 1.394.152 actions ordinaires et 12.378.344 actions de préférence de catégorie A représentant 52,6% de la société EDUCASTREAM GROUP à la société EDUCASTREAM INVEST d'une valeur nominale de 1 € engendrant une augmentation de capital de 13.772.496 €.

L'opération N°3, relative à l'apport de 2.211.624 titres de la société EDUCASTREAM à la société EDUCASTREAM GROUP, est l'objet du présent rapport.

Les accords entre les actionnaires et les différentes parties prenantes aux opérations ont été matérialisés dans trois traités d'apport en nature signés le 20 Novembre 2020.

a. Actionnaires apporteurs

Les apports sont réalisés par les actionnaires de la société EDUCASTREAM suivant :

- Edtech Invest, une société par actions simplifiée au capital de 100 €, dont le siège social se situe 47 avenue George V 75008 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 890 750 839,;
- Monsieur Pierre-François Petrignani, né le 23 novembre 1964 à Marolles-en-Hurepoix, de nationalité française, demeurant 8 rue Augereau 75007 Paris ;
- Monsieur Laurent Huck, demeurant au 2 Villa Said 75116 Paris,
- Monsieur Cyril Ranque, demeurant au Chemin des Princes, 7 1222 Vesenz Suisse,
- Monsieur Thierry Desmichelle, demeurant au 125 avenue Mozart 75016 Paris,

- Monsieur Xavier Martin, demeurant au 96 ter rue de Longchamp 92200 Neuilly-sur-Seine,
- Monsieur Denis Zago, demeurant au 235 rue de Vaugirard 75015 Paris,
- Monsieur Alain Morel, demeurant au Route de la haie des houx 78125 Poigny la forêt,
- Monsieur Alain Tanugi, demeurant au 5, bis Square Charles Laurent 75015 Paris,
- Madame Francesca Pilato, demeurant au 2 Villa Said 75116 Paris,
- Arc en ciel SAS, une société dont le siège social est sis au 6-8 rue du Général Camou 75007 Paris,
- Monsieur Laurent Illouz, demeurant au 6-8 rue du Général Camou 75007 Paris,
- Monsieur Igarashi Yuko, demeurant au 1 rue Edmond About 75516 Paris,
- Monsieur Michèle Fremy, demeurant au 55, rue de Babylone 75007 Paris,
- Monsieur Elphège Fremy, demeurant au 1, rue Edmont About 75116 Paris,
- Madame Françoise Le Mens, demeurant au 31 rue de Sablonville 92200 Neuilly-sur-Seine,
- Monsieur Naoufal El Bakkouchi, demeurant au Appt 23, Imm 22, Résidence Yassir Rue Med El Qorri Kenitra – Maroc,
- Monsieur Patrascu Traian Alexandre, demeurant au 5 Allée Fuiorului, bâtiment H16B, sc. A, appartement 2, arrondissement 3, 032173 Bucarest Romania,
- Madame Gabriela Ivancu, demeurant au 255 rue Gallieni 92100 Boulogne-Billancourt,
- Monsieur Frédéric Sechet, demeurant au 104 Bd Saint Denis 92400 Courbevoie ;
- Monsieur Charles Plurien, demeurant au 10 Place du Marché 92200 Neuilly-sur-Seine,
- Madame Jeromine Le Mens-Petrignani, demeurant au 34 rue de Lappe 75011 Paris,
- Madame Dorinde Le Mens-Petrignani, demeurant au 10 Place du Marché 92200 Neuilly-sur-Seine,
- Monsieur Ho Lun Chan, demeurant au 19, grande allée de la faisanderie 77185 Lognes.

b. Société dont les titres sont apportés

La société concernée par l'apport est la société EDUCASTREAM, une société par actions simplifiée au capital de 1.928.479,91 € dont le siège social est situé 75, rue de Lourmel 75015 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 491 618 351 R.C.S. Paris, dûment représentée par Monsieur Pierre-François Petrignani, son Président.

La société a principalement pour objet la Diffusion on Line de produits et services pédagogiques et culturels tous publics. Elle clôture son exercice le 30 septembre de chaque année.

Le capital social et les différents titres de la société sont détenus par les actionnaires suivants :

Actionnaires	Nombre de Titres détenus	Valeur nominal des titres	% détention
Edtech Invest	949 985	0,87	43,0%
M. Pierre François Pettrignani	498 307	0,87	22,5%
Arc en Ciel Sas	147 273	0,87	6,7%
M. Laurent Huck	105 299	0,87	4,8%
M. Traian-Alexandre Patrascu	89 391	0,87	4,0%
Mme Françoise Le Mens	66 344	0,87	3,0%
M. Cyril Ranque	35 690	0,87	1,6%
M. Thierry Desmichelle	93 589	0,87	4,2%
M. Alain Tanugi	40 000	0,87	1,8%
M. Charles Plurien	50 349	0,87	2,3%
M. Xavier Martin	22 126	0,87	1,0%
M. Laurent Illouz	29 893	0,87	1,4%
M. Alain Morel	10 000	0,87	0,5%
Elphege Fremy	17 000	0,87	0,8%
M. Denis Zago	14 110	0,87	0,6%
Mme Michèle Fremy	7 804	0,87	0,4%
Mme Gabriela Ivancu	4 500	0,87	0,2%
Mme Jérôme Le Mens	7 512	0,87	0,3%
M. Frédéric Sechet	1 037	0,87	0,0%
M. Ho Lun Chan	6 911	0,87	0,3%
Yuko Igarashi	4 424	0,87	0,2%
Mme Dorinde Le Mens	5 239	0,87	0,2%
Mme Francesca Pilato	2 285	0,87	0,1%
M. Naoufal El Bakkouchi	2 556	0,87	0,1%
TOTAL	2 211 624	0,87	100,0%

Les comptes sociaux clos au 30.09.2019 de la société EDUCASTREAM ont été certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes.

Au 30 Septembre 2019, date du dernier exercice clos disponibles, les comptes sociaux de la société EDUCASTREAM font apparaître les agrégats financiers suivants :

Agrégats en K€	30-sept.-19
Chiffre d'affaires	3 221
Résultat d'exploitation	1 052
Résultat net	1 029
Total de bilan	3 306
<i>Source : Comptes annuels certifiés</i>	

c. Société bénéficiaire des apports

La Bénéficiaire des apports est la personne morale suivante :

- EDUCASTREAM GROUP, une société par actions simplifiée au capital de 100 €, dont le siège social se situe 47 avenue George V 75008 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 890 750 961,

Elle a été constituée et immatriculée le 5 Novembre 2020, clôture son exercice social le 31 Décembre de chaque année et n'a pas encore clôturé son premier exercice, qui sera clôturé le 31 Décembre 2020.

Elle n'a pas eu d'activité à ce jour.

Son capital social est de 100 €, divisé en 100 actions de 1 € chacune, entièrement libéré, appartenant à La société EDTECH INVEST.

Elle a principalement pour objet, en France et dans tous pays la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières ainsi que la gestion des participations acquises au mieux des intérêts des associés en ce, notamment compris la gestion, l'administration, la mise en valeur, la

cession et la liquidation, dans les meilleures conditions, de tout investissement réalisé et/ou participation prise dans toute société.

d. Liens entre les entités concernées

- Liens en capital :

EDTECH INVEST est actionnaire de la société EDUCASTREAM GROUP et actionnaire minoritaire de EDUCASTREAM.

Les sociétés EDUCASTREAM GROUP et EDUCASTREAM ne disposant pas de lien capitalistique, les apports seront transcrits pour leurs valeurs réelles dans les écritures d'EDUCASTREAM. En effet, l'article 743-1 du Plan Comptable Général précise que l'apport d'une participation réalisée entre deux sociétés françaises sous contrôle distinct doit être évalué à la valeur réelle.

1.2 - Description de l'opération

a. Caractéristiques de l'apport

Les actionnaires de la société EDUCASTREAM apportent à la société EDUCASTREAM GROUP, 2.211.624 actions ordinaires représentant 100% du capital de la société EDUCASTREAM à la société EDUCASTREAM GROUP engendrant une augmentation de capital maximum de 25.932.736,31 €. La répartition des actions apportées entre les actionnaires est la suivante :

Actionnaires	Nombre de Titres détenus	Valeur des Titres Apportés (en €)
Edtech Invest	949 985	11 139 194,77 €
M. Pierre François Petrignani	498 307	5 842 975,13 €
Arc en Ciel Sas	147 273	1 726 872,14 €
M. Laurent Huck	105 299	1 234 699,57 €
M. Traian-Alexandre Patrascu	89 391	1 048 167,88 €
Mme Françoise Le Mens	66 344	777 926,74 €
M. Cyril Ranque	35 690	418 488,57 €
M. Thierry Desmichelle	93 589	1 097 392,17 €
M. Alain Tanugi	40 000	469 026,13 €
M. Charles Plurien	50 349	590 374,92 €
M. Xavier Martin	22 126	259 441,81 €
M. Laurent Illouz	29 893	350 514,95 €
M. Alain Morel	10 000	117 256,53 €
Elphege Fremy	17 000	199 336,11 €
M. Denis Zago	14 110	165 448,97 €
Mme Michèle Fremy	7 804	91 507,00 €
Mme Gabriela Ivancu	4 500	52 765,44 €
Mme Jérôme Le Mens	7 512	88 083,11 €
M. Frédéric Sechet	1 037	12 159,50 €
M. Ho Lun Chan	6 911	81 035,99 €
Yuko Igarashi	4 424	51 874,29 €
Mme Dorinde Le Mens	5 239	61 430,70 €
Mme Francesca Pilato	2 285	26 793,12 €
M. Naoufal El Bakkouchi	2 556	29 970,77 €
TOTAL	2 211 624	25 932 736,31 €

Les actions ordinaires de la société EDUCASTREAM, objet de l'Apport sont évaluées à leur valeur réelle et seront transcrites pour leur valeur réelle dans les écritures de la Société bénéficiaire des apports.

La valeur réelle des actions ordinaires de la société EDUCASTREAM ont été estimées à une valeur unitaire de 11,73 € soit un apport valorisé à 25.932.736,31 € pour 2.211.624 titres apportés.

b. Rémunération des apports

L'apport est rémunéré par l'émission de 10.011.598 obligations et par une augmentation de capital total de 15.881.844 € réalisée par la société EDUCASTREAM GROUP de la manière suivante :

Actionnaires	Nombre de Titres détenus	Valeur des Titres Apportés (en €)	ADP B du Bénéficiaire émis en rémunération	AO du Bénéficiaire émis en rémunération	ADP A du Bénéficiaire émis en rémunération	Obligations	Solde (en €)
Edtech Invest	949 985	11 139 194,77 €	-	1 127 596	-	10 011 598	0,77 €
M. Pierre François Petrignani	498 307	5 842 975,13 €	432 699	545 918	4 847 049		1,17 €
Arc en Ciel Sas	147 273	1 726 872,14 €	0	174 807	1 552 064		1,14 €
M. Laurent Huck	105 299	1 234 699,57 €	0	124 985	1 109 713		1,57 €
M. Traian-Alexandre Patrascu	89 391	1 048 167,88 €	288 462	75 735	672 431		1,40 €
Mme Françoise Le Mens	66 344	777 926,74 €	153 854	62 550	555 367		1,58 €
M. Cyril Ranque	35 690	418 488,57 €	0	42 362	376 125		1,57 €
M. Thierry Desmichelle	93 589	1 097 392,17 €	0	111 086	986 305		1,17 €
M. Alain Tanugi	40 000	469 026,13 €	0	47 478	421 547		1,13 €
M. Charles Plurien	50 349	590 374,92 €	0	59 762	530 612		0,92 €
M. Xavier Martin	22 126	259 441,81 €	0	26 262	233 179		0,81 €
M. Laurent Illouz	29 893	350 514,95 €	0	35 481	315 033		0,95 €
M. Alain Morel	10 000	117 256,53 €	0	11 869	105 386		1,53 €
Elphege Fremy	17 000	199 336,11 €	0	20 178	179 157		1,11 €
M. Denis Zago	14 110	165 448,97 €	0	16 748	148 700		0,97 €
Mme Michèle Fremy	7 804	91 507,00 €	0	9 263	82 243		1,00 €
Mme Gabriela Ivancu	4 500	52 765,44 €	0	5 341	47 424		0,44 €
Mme Jérôme Le Mens	7 512	88 083,11 €	0	8 916	79 166		1,11 €
M. Frédéric Sechet	1 037	12 159,50 €	0	1 230	10 928		1,50 €
M. Ho Lun Chan	6 911	81 035,99 €	77 919	0	0		0,23 €
Yuko Igarashi	4 424	51 874,29 €	0	5 251	46 623		0,29 €
Mme Dorinde Le Mens	5 239	61 430,70 €	0	6 218	55 212		0,70 €
Mme Francesca Pilato	2 285	26 793,12 €	0	2 712	24 080		1,12 €
M. Naoufal El Bakkouchi	2 556	29 970,77 €	28 818	0	0		0,05 €
TOTAL	2 211 624	25 932 736,31 €	981 752	2 521 748	12 378 344	10 011 598	24,23 €
TOTAL ACTIONS EMISES				15 881 844			

Au terme de l'opération, le capital social la société sera composé de 16.169.327 actions pour une valeur totale 16.169.426 € réparties de la manière suivante :

- 2.521.748 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 € selon la répartition ci-dessus ;
- 12.378.344 actions de préférence de catégorie A d'une valeur nominale de 1 € selon la répartition ci-dessus ;
- 1.269.234 actions de préférence de catégorie B d'une valeur nominale de 1 € correspondant à 981.752 affectées selon la répartition ci-dessus auxquelles s'ajoutent 287.482 actions de préférence de catégorie B déjà détenues par EDTECH INVEST ;
- 1 Action de préférence de catégorie C d'une valeur nominale de 100 € détenue par EDTECH INVEST.

c. Avantages particuliers stipulés

Les actions de préférences émises dans le cadre des opérations relatives à l'entrée du nouvel investisseur font l'objet de rapports ad hoc.

II. DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

2.1 - Diligences effectuées

Notre mission a pour objet d'éclairer l'associé de la société bénéficiaire des apports sur la valeur des apports ; elle ne saurait être assimilée à une mission de « due diligence » effectuée pour un prêteur ou un acquéreur et ne comporte pas tous les travaux nécessaires à ce type d'intervention.

Nous avons effectué les diligences estimées nécessaires par référence à la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Nous avons notamment été amené à :

- Echanger avec les personnes en charge de l'opération ainsi que leurs conseils, pour prendre connaissance de son contexte, des modalités comptables, juridiques et fiscales envisagées, en marge de l'examen du contenu des projets de traités d'apport ;
- Exploiter les informations juridiques relatives aux sociétés prenant part à l'opération et à l'opération elle-même ;
- Vérifier la réalité des titres apportés et leur propriété par les apporteurs ;
- Consulter les documents juridiques et financiers mis à notre disposition ;
- Vérifier que les états financiers de la société EDUCASTREAM ont été certifiés sans réserve au 30 Septembre 2019, date de clôture du dernier exercice social ;
- Vérifier par entretien, jusqu'à la date de ce rapport, de l'absence de faits ou d'événements susceptibles de remettre en cause la valeur des apports ;
- Valider les modalités de rémunération de l'apport ;
- Examiner les avantages particuliers stipulés.

Plus précisément concernant la valorisation des apports de la société EDUCASTREAM, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues pour fonder la valeur d'entreprise de la société concernée.

2.2 - Appréciation de la valeur des apports

a) Contexte de la méthode d'évaluation

Comme évoqué en 1.2, les actions de la société EDUCASTREAM n'ont pas été évaluées en valeur comptable mais en valeur réelle.

Comme précisé précédemment, la présente opération d'apport s'inscrit dans le cadre d'une opération plus globale de réorganisation de l'actionnariat du groupe EDUCASTREAM afin de permettre l'entrée d'un nouvel investisseur.

La méthode d'évaluation des titres retenue est constituée par **une valeur de marché** figurant dans le protocole d'accord signé le 13 Novembre 2020 entre les actionnaires de EDUCASTREAM et le nouvel acquéreur EDTECH INVEST.

b) Méthode d'évaluation retenue par le détenteur des actions

La méthode d'évaluation retenue par les parties prenantes est donc une valeur dites de marché se fondant sur une offre ferme récente de l'investisseur entrant.

Les approches classiques d'évaluation de société : discounted cash flows, comparables, valeurs patrimoniales ont été certainement mises en œuvre par cet investisseur préalablement à la réalisation de son offre de rachat.

Cela étant précisé, les actionnaires de la société EDUCASTREAM ont reçu une offre ferme pour la cession de 100% des actions composant le capital social d'EDUCASTREAM pour une valeur unitaire comprise entre 12,21 € et 13,56 €. Cette offre constitue une référence fiable d'appréciation de la valeur du groupe par des tiers externes, et reflètent l'utilisation de méthodes reconnues d'évaluation.

c) Appréciation de la valeur de l'apport

Afin d'apprécier la valeur des apports, nous nous sommes appuyés sur l'ensemble des travaux que nous avons réalisés dans le cadre de notre appréciation de la pertinence des valeurs relatives servant à déterminer la valeur de l'apport proposée.

À ce titre, nous avons notamment :

- Pris connaissance de la méthode de valorisation retenue pour les titres EDUCASTREAM, qui s'appuie en partie sur la base des comptes annuels certifiés au 30 Septembre 2019 ;
- Examiné la rentabilité du groupe sur les deux derniers exercices ;
- Confronté la valorisation avec l'offre obtenue du tier investisseur en amont de l'opération ;
- Comparé le prévisionnel 2020 de la société EDUCASTREAM avec la situation financière intermédiaire arrêtée au 31 Mai 2020.

Nous avons également observé que le chiffre d'affaires et le résultat réalisés au 31 Mai 2020 de la société EDUCASTREAM étaient conformes aux prévisions 2020 établies dans le cadre du business plan à 5 ans du groupe et que, en conséquence le paiement du complément de prix inclus dans la valorisation retenue était légitime à ce stade.

Etant entendu que cette opération d'apport est réalisée dans le contexte particulier de la crise sanitaire liée à la COVID-19 dont les effets ont pour conséquence de rendre encore plus aléatoires les projections d'activité pour l'ensemble des entreprises.

III. CONCLUSION

Sur le fondement de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la valeur cumulée des apports retenue s'élevant à 25.932.736,31 € n'est pas surévaluée et, en conséquence que l'actif net apporté est au moins égal au montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire.

Nous signalons que cette valeur d'apport est avant tout issue d'une décision très récente entre associés et que par définition l'estimation de cette valeur est susceptible d'évoluer notamment en fonction de la capacité du groupe à pérenniser et développer son activité.

Les actions de préférences émises dans le cadre des opérations relatives à l'entrée du nouvel investisseur font l'objet de rapports ad hoc.

Fait à Paris, le 23 Novembre 2020

Le Commissaire aux Apports
DbA Audit



Laurent ECHAUIER
Associé signataire
Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC de Paris